

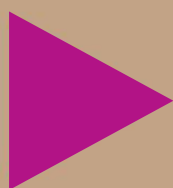
# BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION ÎLE-DE-FRANCE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





# INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

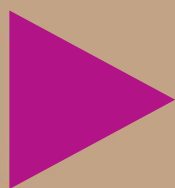
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



# CHIFFRES CLÉS

## CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 1 781,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 812

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 1 834

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 498 970,00 €

## CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
<b>75 - Paris</b>	311	878.5	6 152 047,99 €	267 268,00 €
<b>77 - Seine et Marne</b>	55	82.5	513 420,00 €	0,00 €
<b>78 - Yvelines</b>	56	84	528 196,00 €	0,00 €
<b>91 - Essonne</b>	59	87	576 105,00 €	0,00 €
<b>92 - Hauts de Seine</b>	89	155.5	1 076 387,00 €	88 609,00 €
<b>93 - Seine Saint Denis</b>	93	216.5	1 489 193,00 €	0,00 €
<b>94 - Val de Marne</b>	83	168	1 130 980,50 €	0,00 €
<b>95 - Val d'Oise</b>	66	109.5	766 697,50 €	0,00 €

*(\*) Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

## 1 CARACTÉRISTIQUES DES 812 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

### 1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,74%
Association locale	54,43%
Tête de réseau départementale	8,37%
Association régionale	4,68%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	2,71%
Association nationale	18,97%
Tête de réseau nationale	9,61%

### 1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	45,77%
De 5 à 9 salariés	26,00%
De 10 à 19 salariés	12,19%
De 20 à 49 salariés	7,59%
De 50 à 199 salariés	5,47%
De 200 à 499 salariés	1,74%
500 salariés et plus	1,24%

### 1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	997 637,00
Nombre de bénévoles moyen	1 253,00
Nombre de bénévoles médian	22,00
Nombre d'ETP total	657 881,00
Nombre moyen d'ETP par association	826,00

## 2 PROFIL TYPE DES 1 834 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

### 2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	67,78%	39	3
Homme	32,22%	41	4

### 2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	65,73%	71,75	28,25
Bac +2 (III)	22,86%	64,09	35,91
Niveau bac (IV)	9,83%	52,43	47,57
BEPC/BP (V)	1,24%	42,31	57,69
Inférieur au BEPC (VI)	0,33%	71,43	28,57

### 3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

#### 3.1 Échelle d'intervention des 812 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	4,93%
Nationale	21,67%
Interrégionale	1,72%
Régionale	14,41%
Départementale	24,14%
Intercommunale	6,77%
Communale	15,27%
Quartier	9,48%
Autre	1,11%

#### 3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	55,19%
Jeunes (16-24 ans)	32,25%
Enfants (6-15 ans)	7,16%
Petite enfance (0-5 ans)	2,44%
Adultes (25-65 ans)	1,40%
Public spécifique	0,72%
Familles	0,62%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,19%
Personnes handicapées	0,03%

## 4 SUBVENTION ET FINANCEURS

### 4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	<b>Total</b>
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	4 246,03 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	5 244,58 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	4 053,54 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	4 107,13 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	4 542,30 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	13.14%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.21%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	13.62%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	13.52%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	12.39%

### 4.2 Nombre de postes par financeur

	<b>Nombre de postes financés</b>
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	1 103,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	98,50
POSTE SANS PART ETAT	4,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	345,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	62,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	14,00
Ministère de la Culture	67,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	88,00